



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. : 03 84 79 78 4
Fax. : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

N°DB08/20

AVENANT DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYEN

Entre,

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dont le siège social est situé Place de l'Europe, BP 458 - 39100 DOLE, représentée par son Président, Jean-Pascal FICHERE, Mandaté par le Bureau Communautaire du 25 juin 2020,

Ci-après dénommée « **Grand Dole** »

Et,

La SAS INOVIAFLOW

Dont le siège est fixé
210 Avenue de Verdun – 39100 DOLE
Au capital de **100 000€**
Immatriculée au R.C.S. de, Dijon (21)
sous le numéro **528 624 448**

Représentée par, Christophe BAUSSART, le Président,

Ci-après dénommé « **le Preneur** ».

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Renouvellement de mise à disposition d'atelier

Une convention de mise à disposition de moyen N° 12-06-02 PEP GD, a été initialement conclue pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juin 2012 puis prolongée par avenants successifs jusqu'au 31 mai 2020.

Il est proposé au preneur un renouvellement d'un an à compter du 1^{er} juin 2020.

ARTICLE 2 – Durée

En conséquence, le terme du présent avenant est fixé au **31 mai 2021**, à charge pour celle des parties qui voudra mettre fin au présent contrat avant la période sus indiquée de prévenir l'autre par lettre recommandée avec un préavis de 1 mois.

ARTICLE 3 – Redevance

Le preneur devra s'acquitter du forfait mensuel déterminé par la délibération n°GD154/19 du 18 décembre 2019 fixant les tarifs pour l'année 2020 soit :

- Bureaux : 7,60€ HT/m²/mois
- Ateliers : 4,50€ HT/m²/mois

Aucune majoration n'étant appliquée, le montant de la redevance mensuelle est de :

1 246,50€ HT soit 1 495,80 TTC

ARTICLE 4 – Autres dispositions

Les autres dispositions relatives au service de domiciliation pour la période sus-indiquée demeurent telles qu'établies dans la convention N° 12-06-02 PEP GD.

Fait à Dole le **30 JUIL. 2020**

En trois exemplaires

Pour la Communauté d'Agglomération
du Grand Dole
Le Président,

Jean-Pascal FICHERE



Pour la Société INOVIAFLOW
Le Président,

Christophe BAUSSART

INOVIAFLOW
SAS au Capital de 180 000 €
210, Av de Verdun - 39100 DOLE
Tél 03 84 82 88 42 Fax 03 84 82 88 43
Siret : 529 624 448 00023 APE 7112 B
N° TVA FR 83 824 624 448